



Commission des finances et des affaires générales

00000 - Administration générale

Information sur les marchés publics et avenants conclus

Rapport n° CP/2017/062

Service gestionnaire :

E230 - Service de la commande publique

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'informer la Commission Permanente de la conclusion des marchés publics décrits dans le tableau joint en annexe, et qui correspondent à la mise en œuvre de programmes et d'opérations identifiés dans le budget départemental.

Par délibération du 2 avril 2015 (CD/2015/7), le Conseil Départemental a décidé que la Commission Permanente serait informée mensuellement de la passation des marchés publics, accords-cadres et avenants à ces contrats.

Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance, dans les tableaux en annexe, des marchés publics et avenants qui ont été conclus.

Les documents relatifs aux marchés et avenants énumérés dans les annexes sont tenus à la disposition des membres de la Commission Permanente par le secrétariat de la commission d'appel d'offres (CAO) et les services compétents.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président prend acte des marchés publics attribués et avenants conclus, figurant sur les tableaux joints en annexe.

Strasbourg, le 27/01/17

Le Président,

Frédéric BIERRY